

Guérande,
entre terre et sel,
une cité médiévale
de caractère où
il fait bon vivre !

DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC SILÈNE, C'EST LE BON CHOIX !

- Un accompagnement personnalisé
- Des offres diversifiées
- Une attention au confort d'habitat
- Pas de frais d'agence
- Des frais de notaire réduits
- Rapport qualité/prix très intéressant

Retrouvez toutes les informations
relatives à ce programme,
sur le site de Silène : <https://bit.ly/BRS-TerraDomus>

Ou scannez
ce QR code :



silène
L'HABITAT AU CŒUR.

Devenez propriétaire avec :

ATLANTIQUE
ACCESSION
SOLIDAIRE

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Nous sommes à votre disposition au 02 53 48 44 44
ou par mail vente@silene-habitat.com
Prise de RDV en ligne avec un conseiller vente sur
www.silene-habitat.com

INFOS PRATIQUES, CONTACTS ET ACTUALITÉS :

www.silene-habitat.com   

création VUPAR / crédits photos : Vendredi Architectes (perspectives)

RÉSIDENCE TERRA DOMUS

NOUVEAU
Programme

31 LOGEMENTS POUR FACILITER VOTRE ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ÉCOQUARTIER MAISON NEUVE

Le Bail réel solidaire :
un dispositif innovant qui facilite
votre accession à la propriété.

silène
L'HABITAT AU CŒUR.



RÉSIDENCE TERRA DOMUS

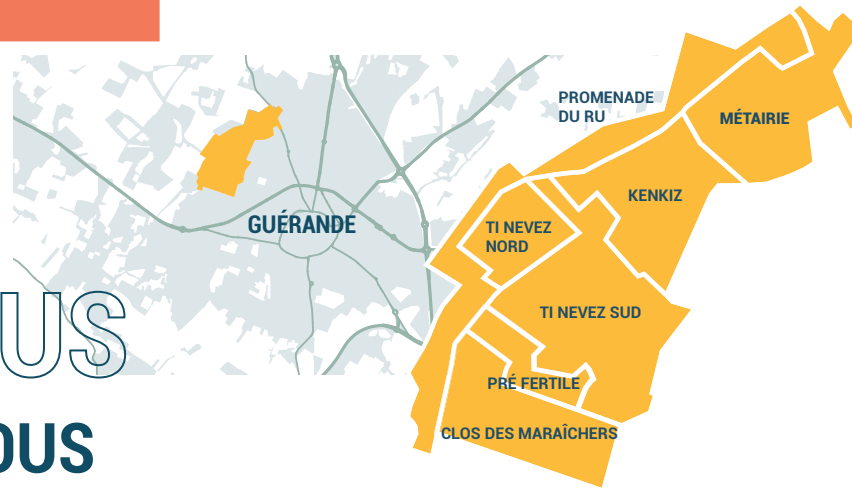
BIENVENUE CHEZ VOUS

Installez-vous, entre brière et littoral, dans une ville d'art et d'histoire.

Vivez entre bord de mer et campagne au sein d'une ville à taille humaine. Au cœur de Guérande, résidez au sein d'un écoquartier alliant préservation de l'environnement, sobriété énergétique et qualité de vie. Découvrez un programme aux lignes contemporaines et des aménagements pensés pour votre projet de vie.

Vos enfants fréquentent les équipements scolaires et sportifs à proximité et les commerçants du Faubourg Sainte-Anne vous accueillent toute l'année. Le centre-ville ? Accessible à pied en 10 minutes seulement ou en embarquant sur la ligne 10. Pour les adeptes du vélo, des voies vertes sécurisées cheminent en ville ou mènent en quelques minutes vers les marais salants environnants.

Vivre à la campagne ou vivre en ville, pourquoi choisir ?



VOTRE LOGEMENT : ÉCONOME EN ÉNERGIES, LUMINEUX ET AVEC DE BELLES SURFACES !



Une conception bioclimatique

qui favorise les apports
énergétiques naturels en privilégiant
les performances thermiques



Des logements traversants

amenant de la lumière
naturelle



Des jardins ou de belles terrasses

privatifs

FANNY PERROT Vendredi Architectes

« Les habitations de Terra Domus ont été pensées comme de grandes maisonnées autour d'un jardin collectif central, entre ville et campagne guérandaise. Leur forme simple à la toiture prononcée évoque les granges et salorges locales. Les logements bénéficient d'un rapport au soleil et à la nature privilégiés, avec des séjours orientés au sud et à l'ouest et des vues vers des paysages de qualité. Les cloisons en terre crue et volumes rampants dans les derniers niveaux créent des espaces intérieurs atypiques pour des appartements. Les jardins privatifs en rez-de-chaussée et grandes terrasses aux étages offrent des prolongements extérieurs généreux à tous les logements.. »



LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Dissociation
terrain-bâti



PROPRIÉTAIRE

LOCATAIRE

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un nouveau système d'accession sociale qui permet de dissocier le bâti du sol sur lequel il est construit, afin de considérablement réduire le prix d'acquisition du logement. Vous devenez alors propriétaire à un tarif très avantageux, en contrepartie du versement d'une faible redevance foncière mensuelle. Cette redevance correspond au droit d'occupation et d'usage du terrain.

LES +

VOS AVANTAGES :

- Vous bénéficiez d'un prix réduit de 15 à 30 % par rapport aux prix du marché.
- Vous économisez le prix du terrain.
- Vous profitez d'avantages fiscaux :
 - TVA réduite,
 - Abattement de 30 % de la taxe foncière sur la propriété bâtie.
- Vous avez la possibilité de financer l'achat du bien avec un prêt à taux zéro (PTZ).
- Le dispositif du BRS vous permet de vous constituer un capital en toute sécurité pour une mensualité équivalente voire inférieure à un loyer.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Vous devez occuper le logement à titre de résidence principale.
- Vos ressources ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources fixés pour l'année en cours.

* Le prix d'achat et de revente sont encadrés.

Plus d'informations et prise de rendez-vous téléphonique avec un conseiller vente sur www.silene-habitat.com.

DÉMARRAGE TRAVAUX
fin 2023

ACTES DE VENTE
à partir du 1^{er} semestre
2024

LIVRAISON
prévue pour le
1^{er} semestre 2026

BIENS DISPONIBLES
du T3 au T4 triplex